



# PROGRAMME DE FORMATION

## Prévenir les risques liés aux conduites addictives du public accompagné en établissement social et médicosocial

### Objectifs opérationnels et compétences visées

- Appliquer le cadre législatif au fonctionnement d'un établissement social et médico-social
- Identifier les étapes de la démarche de prévention institutionnelle
- Développer un mode opératoire collectif et collégial au sein de son établissement ou de son service

### Public visé



- Professionnels accompagnant des publics dans une mission de prévention, de lien, d'insertion, ou de lutte contre l'exclusion.

### Pré-requis ou niveau de connaissance préalablement requis

Connaissances des premiers repères en addictologie (Voir la formation Addictologie – Premiers repères ou équivalent).



**ORGANISME  
DE FORMATION**

#### Organisme de formation de l'ANPAA

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 20.12.20

**SITE ILE-DE-FRANCE-SIEGE-OUTRE MER**  
[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org) •

[Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org](mailto:Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org)

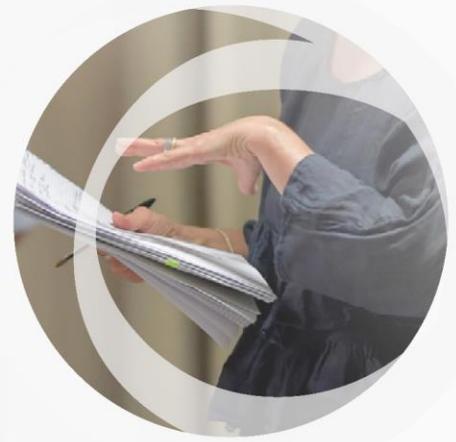
ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris • Tél. : 01 42 33 51 04

**Suivez-nous sur :**

@addictionsFr  
 Association Addictions France  
 Association Addictions France

# Modalités et dispositif d'accueil

- **Durée** : 1 jour / 7 heures
- **Date** : à définir
- **Type de formation** :  
Formation en intra
- **Nombre de stagiaires** :  
5 à 15 personnes
- **Lieu** : à définir
- **Repas** : à définir
- **Inclusion et handicap** : nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.



## Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique.
- Mobilisation des outils pédagogiques suivants : support de formation PPT et activités interactives tels que jeux, brainstorming, cas pratiques, quiz, simulations etc...
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires et accès aux ressources documentaires
- Remise d'une attestation de fin de formation à l'issue de la formation



**ORGANISME  
DE FORMATION**

**Organisme de formation de l'ANPAA**  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 20/12/2020

**SITE ILE-DE-FRANCE-SIEGE-OUTRE MER**  
[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org) •

[Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org](mailto:Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org)

ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris • Tél. : 01 42 33 51 04

**Suivez-nous sur :**

@addictionsFr  
 Association Addictions France  
 Association Addictions France

## Modalités d'évaluation du positionnement et des acquis

- **Avant la formation**  
Recueil et évaluation des connaissances et/ou compétences
- **Pendant la formation**  
Validation des acquis en temps réel à travers des quiz, des mises en situation, des exercices de reformulation.
- **Après la formation**  
Évaluation à chaud des acquis qui peut être complétée, dans le cadre des formations intra, par une évaluation à froid.

## Modalités d'évaluation et d'amélioration continue

- Évaluation de la satisfaction à chaud.
- Les évaluations font l'objet d'une analyse systématique et entraînent la mise en place de mesures correctives si nécessaire en fonction des retours et attentes.



## Intervenants

Praticiens en addictologie dans le domaine de l'accompagnement, du soin, et de la prévention.

## Contact et tarif

- Pour toute information complémentaire, contacter : [Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org](mailto:Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org)
- Tarif : nous consulter

## Modalités d'inscription

Formation en intra. [Nous contacter.](#)



**ORGANISME  
DE FORMATION**

Organisme de formation de l'ANPAA

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 20.12.20

**SITE ILE-DE-FRANCE-SIEGE-OUTRE MER**  
[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org) •

[Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org](mailto:Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org)

ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris • Tél. : 01 42 33 51 04

**Suivez-nous sur :**

@addictionsFr  
 Association Addictions France  
 Association Addictions France

# Éléments de contenu

## SEQUENCE INTRODUCTIVE

### **Présentation du contexte, des objectifs et prise en compte des attentes**

## SEQUENCE N°1

### **Droits, devoirs et obligations des professionnels**

- Aspect réglementaire et législatif
- Rôles et responsabilités
- Posture et éthique professionnelle
- Cadre institutionnel

## SEQUENCE N°2

### **Analyse et diagnostic face une conduite addictive**

- Etudes de situations
- Priorisation des besoins
- Evaluation d'une « situation à risque »
- Réflexion sur sa propre posture, travail sur ses représentations

## SEQUENCE N°3

### **Enjeux contextuels de la relation**

- Identifier les freins et les leviers de son intervention
- Projection, transfert, relation d'aide, ambivalence, réflexe correcteur
- Equilibre relationnel

## SEQUENCE N°4

### **Objectifs, moyens et limites de l'intervention professionnelle**

- Intervenir, reprendre, agir : travail autour de 3 situations
- Retours et échanges vis-à-vis de la personne accompagnée : quoi, où quand, comment ?
- La temporalité

## SEQUENCE N°5

### **Techniques d'entretien**

- Congruence et double expertise
- Mise en situation

## SEQUENCE FINALE

### **Évaluer les acquis de la formation Évaluer la satisfaction Clôturer la formation**



**ORGANISME  
DE FORMATION**

#### **Organisme de formation de l'ANPAA**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 20/12/2020

**SITE ILE-DE-FRANCE-SIEGE-OUTRE MER**  
[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org) •

[Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org](mailto:Formation-Idf-Reunion@addictions-france.org)

ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris • Tél. : 01 42 33 51 04

**Suivez-nous sur :**

@addictionsFr  
 Association Addictions France  
 Association Addictions France